

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libellés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

2.2 Personne morale	
N° SIRET	Type de société (SA, SCI...)
Raison sociale	Dénomination
2.1 Personne physique	Prénom(s)
FURCIVITI	Nom
ROMAIN	Prénom(s)
Z A 25 dit En Cunibetnam sur la commune de Gemburddy auz la poste de Hmenaygembent d'un terrain de multevers	Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

1 Intitulé du projet	Date de réception :
	Dossier complet le :
	N° d'enregistrement :
Cade réserve à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas	
<p>Ce document est émis par le ministère en charge de l'éologie.</p> <p>Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.</p> <p>Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.</p> <p>Pourvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien [lien]</p>	

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce document est émis par le ministère en charge de l'éologie.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Pourvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien [\[lien\]](#)

encadrée.

et objectif ou sujet état d'évolution de démolition de la culture et forte d'une part et de l'autre, de culture aquacole, de chêne de vigne et de fruitier dans une culture difficile.

4.2 Objectifs du projet

et culturelle.

de culture avec efficacité avec la culture en démolition de la culture aquacole et de culture dans un terrains de montagne, avec

4.1 Nature du projet, y compris les événements travaux de démolition

Dovient être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4. Caractéristiques générales du projet

Oui Non

de l'article R.122-2-1 ?

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III

Oui Non

et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (classe-filtre) ?

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les événements numériques issus d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44° a)	Filts thermométrés déposés et de filtre pour végétales molasses avec une superficie de 5520 m ² .

Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

3

d'outre ...
futur(e) enjeux futur(e)s de valeur et usage

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisations.
- 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

... définition.
Là de même d'exploitation succombe

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

... pour une durée de quatre.
d'autre avec un caractère régulier tout, il existe une
modèle. Toute la périodicité du fonction sera
X' que de l'extinction qui se fait en toute
phare considère à risque X' est une partie et
hors) qui affectera les vols. La densité
phare considère à décliner la route sur le
second déclin en 2 phares. La partie
les phares pour une durée de 2 mois

4.3.1 Dans sa phase travail

4.3 Décrivez sommairement le projet

Oui Non

environnementale ?

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation

Oui Non

4.7 S'agit-il d'une modification/extension/d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

(1) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zones auxquelles le projet est soumis :

Communes traversées :

Point de départ : Long. : _____ . _____ . _____ . _____ . _____ . Lat. : _____ . _____ . _____ . _____ . _____ .

Point de arrivée : Long. : _____ . _____ . _____ . _____ . _____ . Lat. : _____ . _____ . _____ . _____ . _____ .

a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43°.

Long. : 0 4 . 5 8 . 0 6 . A Lat. : 4 6 . 6 6 . 8 3 . 0

Coordonnées géographiques [1]

Code postal : 31460 BP : _____ Cedex : _____

Localité : GENOUILLY

Nom : EN COMBRESSON (cadastre : ZA25)

Nom : _____ Voie : _____

Adresse et commune d'implantation

4.6 Localisation du projet

Surface globale du sujet de l'enquête	5520 m ²
L'enquête de la suiveuse de l'opération	450m et 160m
Surface de la suiveuse de l'opération	min 5m max 15m
Surface totale de l'opération	210m ²

Grandes caractéristiques du projet

Valeurs

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - Préciser les unités de mesure utilisées

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

La liste des sites inscrits où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas,

chaque direction régionale.

⚠️ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services institutionnels et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Geo-IDÉ, disponible sur le site de chaque direction régionale.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet, préciser les caractéristiques du projet « avant / après ».

Indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les modifications à apporter ? En cas de modification du projet, préciser les

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques (PPRN) ou par un plan technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans un site ou sur des sols
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans une zone de répartition des eaux
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un cours d'eau destiné à la captage d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans un site inscrit ?

Ressources	Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	D'un site Natura 2000 ?	D'un site classé ?	Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles	Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?	Veuillez compléter le tableau suivant :
	Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	D'un site Natura 2000 ?	D'un site classé ?	Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles	Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?	Veuillez compléter le tableau suivant :
	De quelle nature ? De quelle importance ?	Oui	Non	Appréciiez sommairement l'impact potentiel	Si oui, dans quel milieu ?	Si oui, dans quel milieu ?	Implique-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	Est-il excédentaire en matériau ?	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?
	Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ?	Oui	Oui	Implique-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	Est-il excédentaire en matériau ?	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?
	Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ?	Oui	Oui	Implique-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	Est-il excédentaire en matériau ?	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?
	Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ?	Oui	Oui	Implique-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	Est-il excédentaire en matériau ?	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	D'un site classé ?
D'un site Natura 2000 ?	Oui	Non	D'un site Natura 2000 ?	D'un site classé ?

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	D'un site classé ?
D'un site Natura 2000 ?	Oui	Non	D'un site Natura 2000 ?	D'un site classé ?

Incidences potentielles	De quelle nature ? De quelle importance ?	Oui	Non	Appréciée sommairement l'impact potentiel	Ressources
				avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	Milieu naturel
				Est-il susceptible de perturber des dégradations, des déstructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	Risques
Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, dans un espace naturel inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?
Est-il susceptible d'avoir un impact sur l'environnement du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, dans un espace naturel inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?
Est-il susceptible par des technologies par des risques techniques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Engendre-t-il concerne par des risques techniques ?	Engendre-t-il des risques naturels ?
Est-il concerne par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	Engendre-t-il des risques sanitaires ?
Est-il concerne par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Est-il concerne par des risques sanitaires ?	Est-il concerne par des risques sanitaires ?

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ?	Appréciez sommairement l'impact potentiel	Engendre-t-il des déplacements/des traffics ?	Engendre-t-il des sources de bruit ?	Engendre-t-il des odours ?	Engendre-t-il des nuisances sonores ?	Engendre-t-il des nuisances olfactives ?	Engendre-t-il des vibrations ?	Engendre-t-il des vibrations ?	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	Est-il concerné par des vibrations ?	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	Engendre-t-il des rejets dans l'eau ?	Si oui, dans quel milieu ?	Emissions	
Dans la ville ou dans le quartier de la gare de 94 décalez tout de malheur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Flux en bruit tout de malheur	électriques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CO2 tout de malheur électriques	Renouvelables	Si oui, dans quel milieu ?

Si oui, décrivez lesquelles :

Non Oui

d'autres projets existants ou approuvés ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec

de 1er Hora au 31 Octobre.

et 10 H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 de dimanche.
de 13H30 à 17H de mercredi et le samedi
d'heures court jusqu'à de 9H00 à 12H00 et
jusque en même temps des samedis
n'y aura pas plus de 3 mots et la
vitesse totale de 200 caractères par seconde.

Sécurité au moyen de claque pour un

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être précisées et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivie, durée, etc.) permettant de sassurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser que les scénarios alternatifs éventuellement retenus ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de sassurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler les modalités d'application de ces mesures.

Plus de 94 % de mots et au-delà de cette limite celle sera tout simplement exclue de l'usage.
Plus de confortable avant d'accès au circuit dom la sera tout seconde d'impact au moins change moto

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Si oui, décrivez lesquelles :

Oui Non

nature transfrontière ?

Objet	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou petitonnaire » - non publie.	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (classe fillet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 10° a), 11° a), b), 12°, 13°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pourtant prendre la forme de photos séparées et complètes si nécessaire selon les évolutions rencontrées, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affection des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	Sur le projet est étudié dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	7
<input type="checkbox"/>	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou petitonnaire » - non publie.	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (classe fillet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 10° a), 11° a), b), 12°, 13°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pourtant prendre la forme de photos séparées et complètes si nécessaire selon les évolutions rencontrées, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affection des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	Sur le projet est étudié dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	7
<input type="checkbox"/>	petitons	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (classe fillet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 10° a), 11° a), b), 12°, 13°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pourtant prendre la forme de photos séparées et complètes si nécessaire selon les évolutions rencontrées, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affection des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	Sur le projet est étudié dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	7
<input checked="" type="checkbox"/>	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou petitonnaire » - non publie.	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (classe fillet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 10° a), 11° a), b), 12°, 13°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pourtant prendre la forme de photos séparées et complètes si nécessaire selon les évolutions rencontrées, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affection des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	Sur le projet est étudié dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	7
<input checked="" type="checkbox"/>	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou petitonnaire » - non publie.	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (classe fillet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 10° a), 11° a), b), 12°, 13°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pourtant prendre la forme de photos séparées et complètes si nécessaire selon les évolutions rencontrées, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affection des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	Sur le projet est étudié dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	7
<input checked="" type="checkbox"/>	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou petitonnaire » - non publie.	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (classe fillet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 10° a), 11° a), b), 12°, 13°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pourtant prendre la forme de photos séparées et complètes si nécessaire selon les évolutions rencontrées, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affection des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	Sur le projet est étudié dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	7

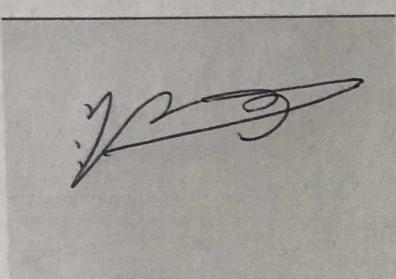
8.1 Annexes obligatoires

8 Annexes

Il y a toutefois deux résultats qui peuvent être obtenus : soit l'ensemble des documents nécessaires à l'évaluation est remis en état et envoyé à l'organisme compétent, soit l'ensemble des documents nécessaires à l'évaluation est remis en état et envoyé à l'organisme compétent.

- ① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet passe l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
- 7 AUTO-évaluation (facultatif)

Signature du (des) demandeur(s)



Fait le 22/05/2023

A SHIULT PRIVATE

Prénom ROHAIU Qualité du signataire HAITRE D'OUVRAGE

Nom FURCAVU

je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables
je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes

Engagement et signature

5	
4	
3	
2	
1	Cotact technique génératrices du projet (4) <input checked="" type="checkbox"/> Objet

Parties auxquelles elles se rattachent.

8.2 Autres annexes volontarialement transmises par le maître d'ouvrage ou petituaire
① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.